

| FICHE TECHNIQUE SECURITÉ SANTÉ |

|-----|
SECTION 1 - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT: BUEHLER MASTERPOLISH SUSPENSION
NUMÉRO IDENTIFICATION: 40-6375-032, 40-6375-006
USAGE/CLASSE DU PRODUIT : Composition de polissage

FOURNISSEUR:

Buehler, Ltd.
41 Waukegan Road
Lake Bluff, IL 60044
TÉLÉPHONE D'URGENCE: 800-424-9300
INFORMATION: 847-295-6500
PRÉPAREUR: DÉPARTEMENT TECHNIQUE TÉLÉPHONE: 847-295-6500
DATE DE LA PRÉPARATION: 13 JANVIER 2009; 13/01/09
VERSION FRANÇAISE PAR BUEHLER CANADA : 800-268-3593

|-----|
SECTION 2 - COMPOSITION\INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

ITEM	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	WT/WT%
CE PRODUIT CONTIENT AUCUNE MATIERE DANGEREUSE 29 CFR 1910.1200.			

|-----|
SECTION 3 - INDICATION DANGEREUSE

TENEUR LIMITE EN SITUATION D'URGENCE : Dangereux en consommation d'énorme quantité.

EFFETS AIGUS - CONTACT OCULAIRE : Irritant mécanique. Peut causer des larmes et de la rougeur.

EFFETS AIGUS - CONTACT AVEC LA PEAU : Ne prévoit pas d'avoir du danger en l'utilisation industrielle normale.

EFFETS AIGUS- INHALATION : Ne prévoit pas d'avoir du danger en l'utilisation industrielle normale (processus de la température de la pièce).

EFFETS AIGUS - INGESTION : Peut causer des nausées et du vomissement. La consommation d'une petite quantité comme une cuillère à soupe, ne causera pas d'ennui, mais en avalant d'une plus grosse quantité, peut être endommageant.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION CHRONIQUE: Une malaise préexistante de pulmonaire et dermatologue peut s'aggraver par l'exposition des composants dangereux.

AUTRES INFORMATIONS : Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE DE PÉNÉTRATION: Contacte des yeux.

|-----|
SECTION 4 - MESURES ET PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE : Nettoyer immédiatement les yeux à grande eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux, si l'irritation continu.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec du savon et de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux, si l'irritation continu.

Continuée à la Page 2)

=====
SECTION 4 - MESURES ET PREMIERS SOINS
=====

INHALATION : Aucun traitement spécifique nécessaire car ce produit n'est pas dangereux à l'inhalation. Une exposition de niveaux excessifs de poussières ou de vapeurs, emmener à l'air fraîche et obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent.

INGESTION : Si consommé, ne pas faire vomir. Donnez un verre d'eau ou de lait. Appeler un médecin ou le secours du contrôle de poison immédiatement. Ne donner rien à la personne inconsciente.

NOTES POUR LE MÉDECIN : Aucune information.

=====
SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES
=====

POINT D'ÉCLAIR : N.A.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N.A.

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N.A.

TEMPÉRATEUR D'AUTOALLUMAGE : N.A.

AGENT D'EXTINCTEUR : N.A.

RISQUES INHABITUELS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE : Le contenant selle peut se briser (lors d'une hausse de pression), s'il est exposé à une immense chaleur. Des gazes et de la fume toxique et/ou irritant peut se générer par une décomposition thermique.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : base d'eau. Ne soutien pas le feux.

=====
SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE
=====

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE DU MATÉRIEL : Récupérer le matériel propre. Absorber le résidu avec de l'argile, des serviettes ou d'autre matériel absorbant. Balayer ou essuyer le résidu. Faire un lavement de l'endroit avec beaucoup d'eau.

=====
SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
=====

MANIPULATION : Lavez les mains avant de manger. Évitez le contact prolongé ou répété avec la peau. NE PAS consomme. POUR UTILISATION INDUSTRIELLE SEULEMENT.

ENTREPOSAGE : Tenir hors du feu. TENIR LOINS DES ENFANTS.

=====
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION\PROTECTION INDIVIDUELLE
=====

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE : Aération général est adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune protection normalement nécessaire avec un système d'aération général. Si les niveaux d'exposition est inconnu, si les niveaux excèdent TLV/PEL, ou si des effets se développent, utiliser le système de respiratoire NIOSH approuvé pour la poussière/vaporisation en suivant les règlements de secours et les recommandations de la manufacture.

=====

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION\PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DE LA PEAU : Des vêtements propres pour couvrir la peau. Des gants synthétiques ou en tissu.

PROTECTION OCULAIRE : Des verres de sécurité.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Une douche oculaire facilement accessible.

MESURES D'HYGIÈNE : Suivre de bonnes pratiques générales de sécurité industrielle pendant l'utilisation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUE ET CHIMIQUE

Point d'ébullition:N.A. Densité de Vapeur: Plus léger que l'air
Odeur: Aucun Seuil d'Odeur: Aucune donnée
Apparence: Blanc Taux d'Évaporation: Plus lent que l'acétate de butyle
Solubilité dans l'eau: modérée
Point de congélation: 32°F (0°C) Densité: 1.0153
Tension de vapeur: aucune donnée pH @ 0,0%: Aucune Donnée
État Physique: liquide Viscosité: Medium
Coefficient de Répartition Eau/Huile: aucune donné

(Voir la Section 16 pour les abréviations)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER : Exposition prolongée a la chaleur
IMCOMPTABILITÉ : Acides fortes
DES PRODUITS DÉCOMPASANTS DANGEREUX : Oxydes de carbure, une variété d'hydrocarbure.
LA POLYMÉRISATION DANGEREUX : Ne se produira pas sous des conditions normales.
STABILITÉ : Ce produit est stable sous des conditions normales.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

COMPOSANTS D'INFORMATION TOXICOLOGIQUES : Aucun

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

RÉSULTATS D'ESSAIS ÉCOLOGIQUES : Inconnu.

SECTION 13 - CONSIDERATIONS POUR L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION: Le matériel est vendu tel que disposé dans les dépotoirs locaux. S'il devient contaminé, suivez les instructions de disposition des produits contaminés.

INFORMATION DE TRANSPORTATION

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DU MIN.DES TRANSPORTS: Aucun règlement.
NOM TECHNIQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.A.

Date de la Préparation: 13 JANVIER 2009

- 4 -

CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
Numéro UN/NA MIN. DES TRANSPORTS: N.A.
GUIDE RESP.

=====
| SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE |
=====

ASOSHA: Non-Dangereux selon la définition de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matériaux dangereux (29CFR 1910.1200)

SIMDUT CANADIEN: Cette fiche signalétique a été préparée en conformité avec les Règlements sur le Contrôle des Produits, sauf en ce qui a trait aux 16 titres.

CLASSE SIMDUT CANADIEN: Aucun (non-réglé)

=====
| SECTION 16 - AUTRE INFORMATION |
=====

HMIS RATINGS - SANTE: 0 FLAMMABILITE: 0 RÉACTIVITÉ: 0

DATE DE RÉVISION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE PRÉCÉDENT: 5/22/06
MOTIF DE LA RÉVISION: nouveau format en français.

LEGEND: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Établi,
N.D. - Non Déterminé

ABBREVIATIONS: ACGIH: American Conférence of Gouvernemental Industriel Hygiénistes; OSHA: US Occupationnel Health and Safety Administration; ST-LEMP: Seuil de tolérance - Limite d'exposition moyenne pondérée (8 heures); LECD: Limite d'exposition de courte durée (15 min.); VL - Valeur limite; LEA: Limite d'exposition admissible.

EXONÉRATION: A la meilleure de notre connaissance, l'information contenue dans cette fiche signalétique est exacte ou a été obtenue de sources que nous croyons exactes. Nous n'assumons toutefois aucune responsabilité, exprimer ou implicite, quant à l'exactitude ou la complexité des renseignements contenus aux présentes. L'acheteur assume toute responsabilité relativement à l'utilisation de ce matériel.

Visiter le site www.buehler.ca de temps à autres pour consulter les révisions les plus récentes.

=====
<Fin de la Fiche Signalétique>